



MEUBLES - LOGIAL

Extension d'un
magasin de vente
Meubles Logial,
Baymeubles à
Valréas

Baymeubles
Avril 2022

Prédiagnostic écologique
Contrat N°2022028



biotope
PREDiag

Outil d'aide à la décision
à destination du maître
d'ouvrage

Citation recommandée	Biotope, 2022, Extension d'un magasin de vente Meuble Logial, Baymeubles à Valréas, Prédiagnostic écologique Contrat N 2022028.	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version finale	
Date	14/04/2022	
Nom de fichier	Prediag_Baymeubles84_Valréas	
N° de contrat	2022028	
Maître d'ouvrage	Meubles Logial SCI la Muscadeliere SARL Bay Meubles 84 600 Valréas	
Interlocuteur	Bruno GANICHOT	E-mail : baymeubles@wanadoo.fr Téléphone : + 33 6 87 71 18 10
Biotope, Responsable du projet	Ninon LARCHER--ORLANDO	E-mail : nlarcherorlando@biotope.fr Téléphone : +33 6 01 01 48 83
Biotope, Contrôleur qualité	Aurélien GRIMAUD	E-mail : agrimaud@biotope.fr Téléphone : +33615923791

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe sur la commune de Valréas, département du Vaucluse (84), en région Provence Alpes Côte d'Azur, il correspond à l'emprise du projet.

Le maître d'ouvrage du présent travail est Mr Bruno GANICHOT, de la SARL Bay Meubles.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

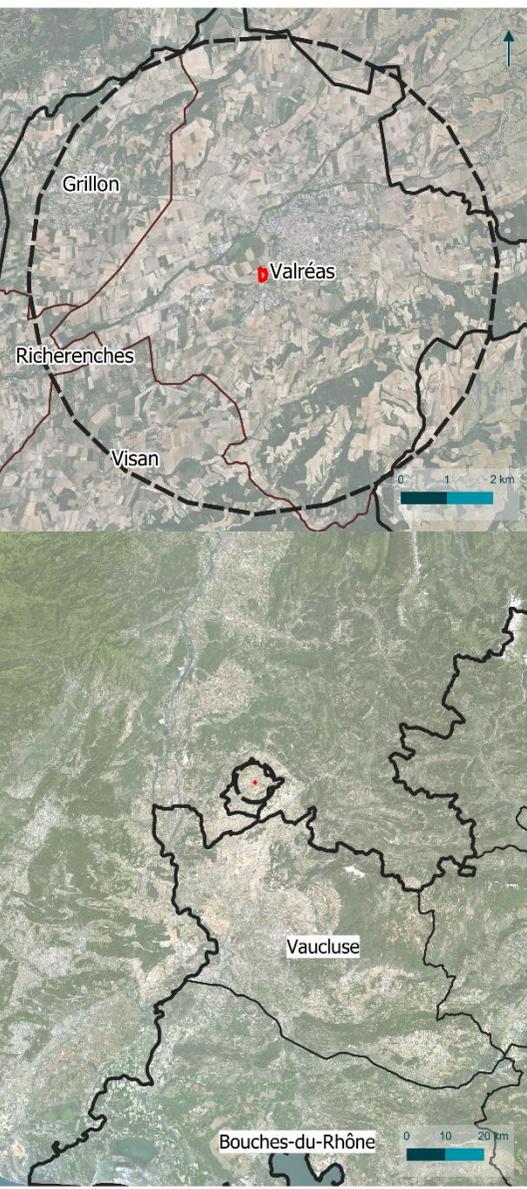
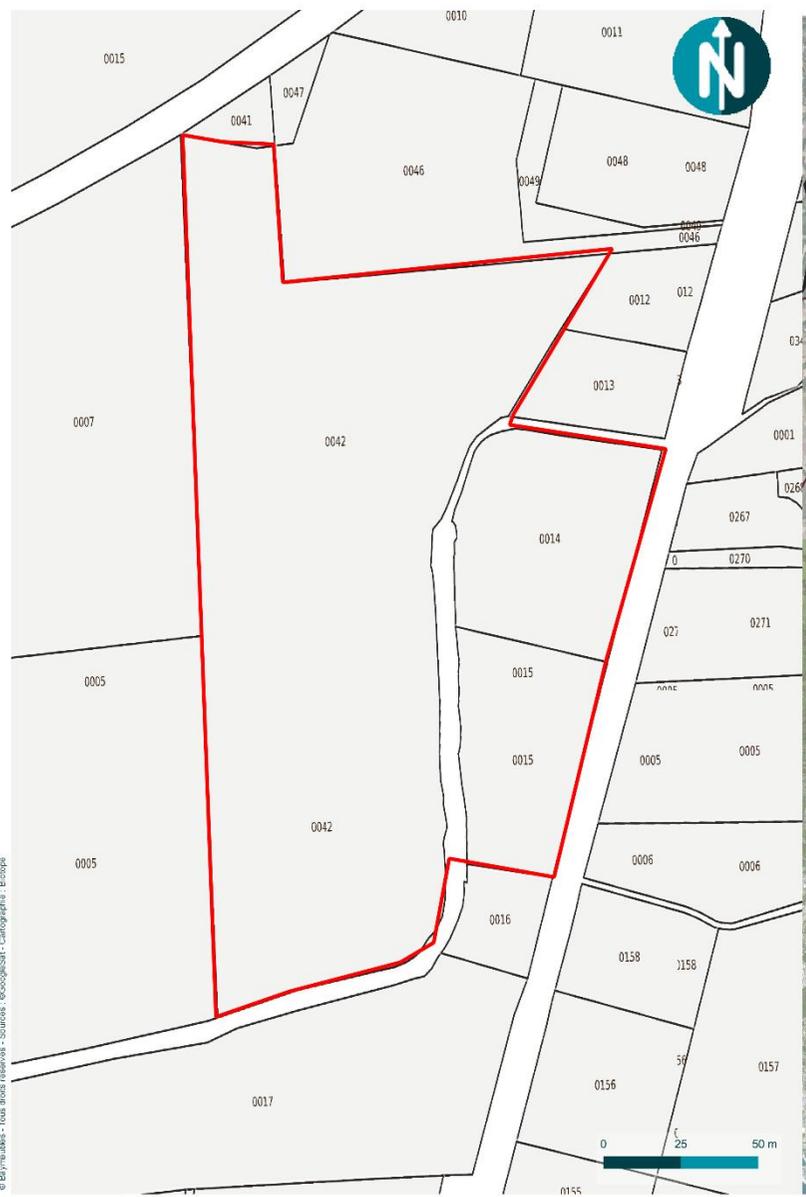
- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

Les investigations de terrain réalisés par Julie CABRI (fauniste) et Ninon LARCHER-ORLANDO (botaniste) ont eu lieu le 16 février 2022. Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.

 **REMARQUE** : cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, afin de bien appréhender le niveau d'enjeu écologique du site et répondre en outre aux exigences des services de l'Etat vis-à-vis des dossiers de demande d'autorisation à formaliser.



MEUBLES - LOGIAL

Localisation de la zone d'étude

Extension d'un magasin de vente Meubles Logial, Baymeubles à Valréas (84)

- Aire d'étude éloignée (5km)
- Aire d'étude immédiate



2 Bilan des données consultées

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
GeolDE Carto	DREAL PACA	Zonages du patrimoine naturel – Tous groupes	Février 2022	-
SILENE Flore	CBN Méditerranée	Flore	Février 2022	Aucune donnée flore sur la zone d'emprise du projet
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	Février 2022	Cortèges d'espèces faunistiques protégées (oiseaux, mammifères, insectes, batraciens, reptiles)
Faune PACA	LPO PACA	Faune	Février 2022	Cortèges d'espèces faunistiques protégées (oiseaux, mammifères, insectes, batraciens, reptiles)

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN

MOYEN ou VARIABLE et RECENT

BON et RECENT

État de conservation et fonctionnalité des milieux

Les milieux rencontrés sur la zone d'étude sont inscrits au sein d'un tissu urbanisé et agricoles. Les habitats sont donc relativement anthropisés, en mauvais état de conservation et souvent perturbés.

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 à 10 km alentours.

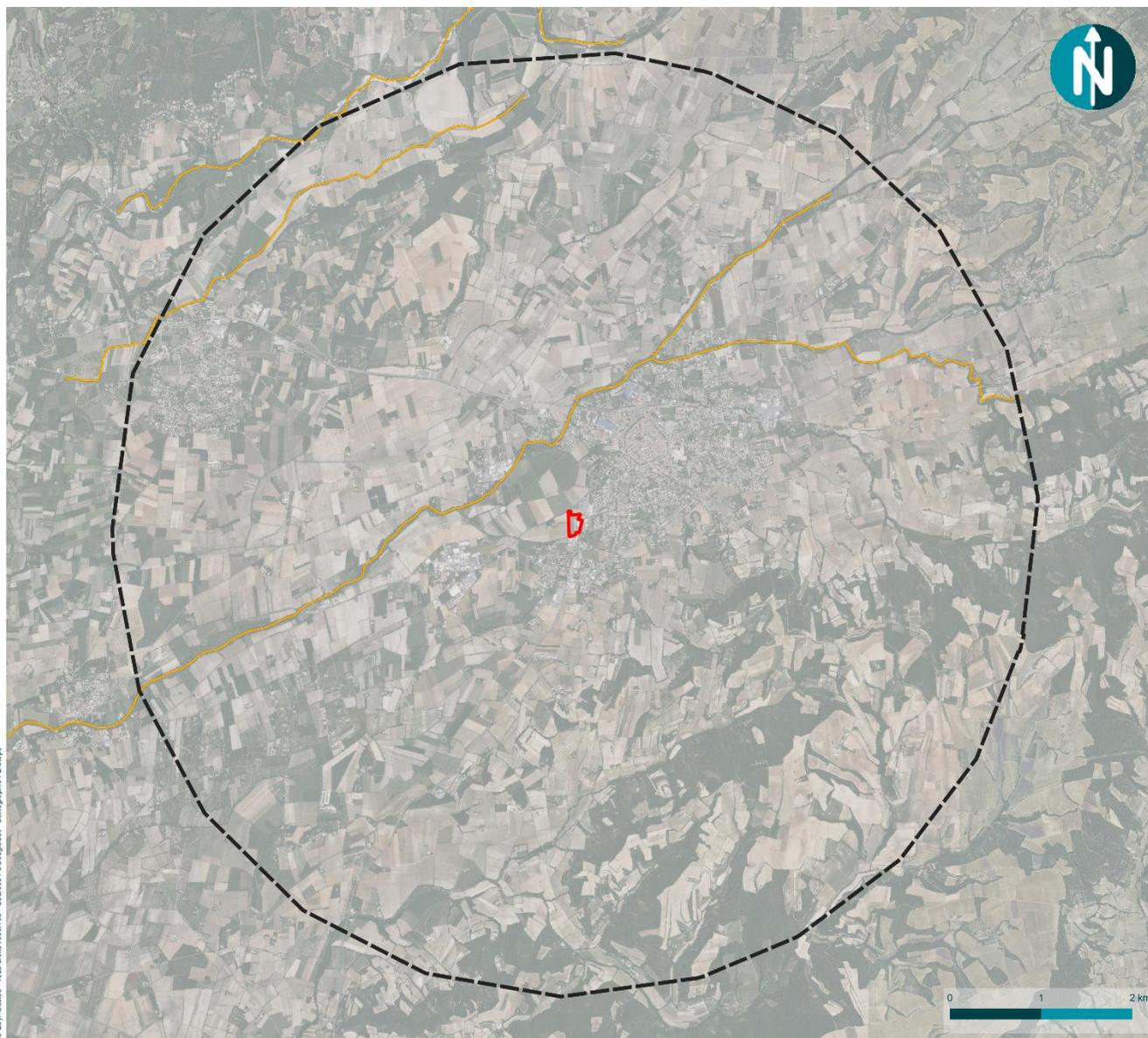
Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte présentée à la page 8 et 9.

Zonages règlementaires du patrimoine naturel	
Parc Naturel Régional « Les baronnies provençales » (FR3800738)	3,8 km au sud-est de l'aire d'étude immédiate
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF de type II « Plaine de Valréas/Visan » (930020320 et 930020320)	1,5 km à l'ouest de l'aire d'étude immédiate
ZNIEFF de type II « Le Lez » (4,9 km au nord-ouest de l'aire d'étude immédiate

930020330 et 930020330)	
Autres zonages du patrimoine naturel	
PNA du Gypaète barbu	Le domaine vital de l'espèce se trouve à 4,4 km au nord-est de l'aire d'étude immédiate

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
Le projet ne recoupe aucun zonage réglementaire et il se situe hors site Natura 2000.	



© Baymeubles - Tous droits réservés - Sources : ©GoogleSat - Cartographie - Biotope

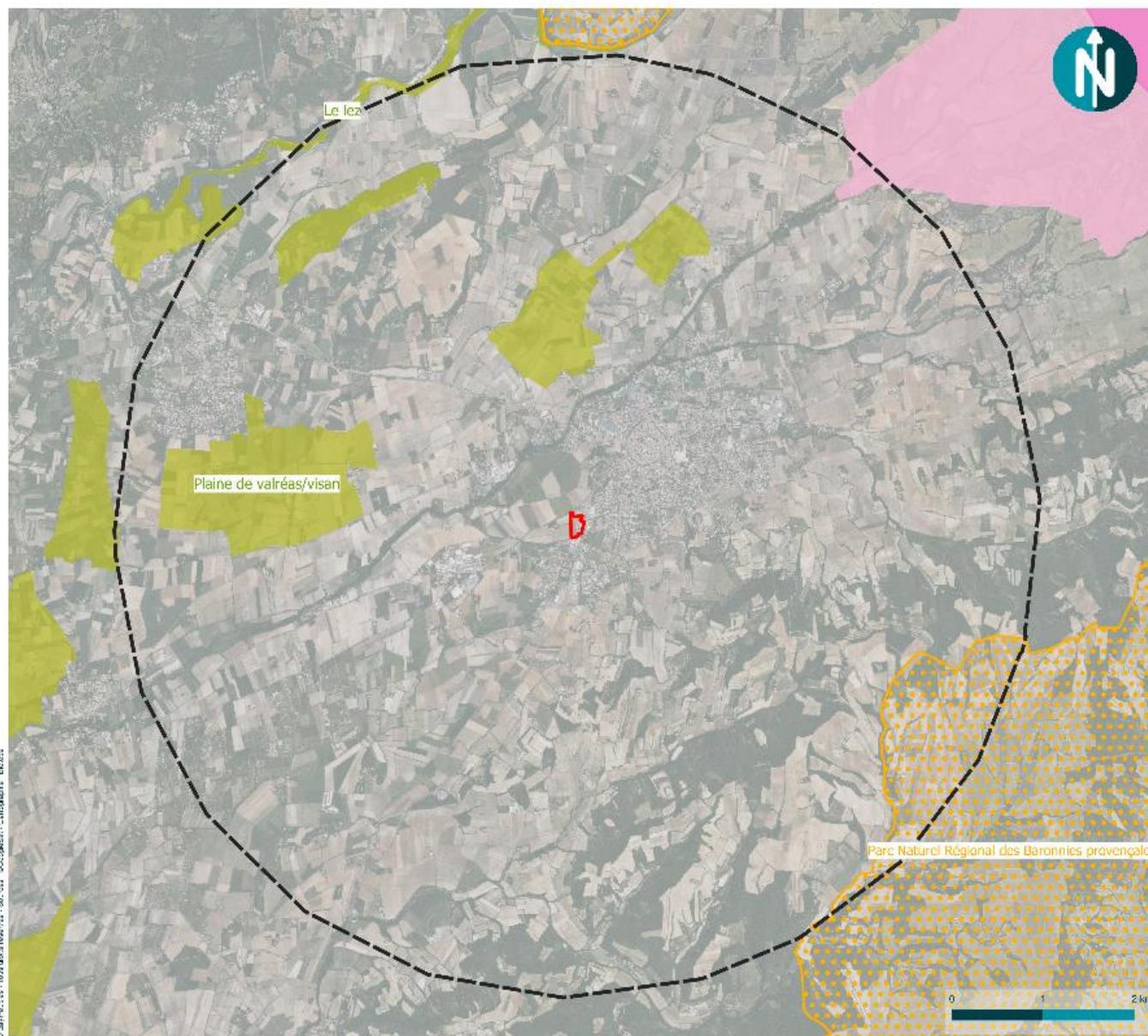
MEUBLES - LOGIAL

Zonage de protection réglementaire

Extension d'un magasin de vente Meubles Logial,
Baymeubles à Valréas (84)

-  Aire d'étude éloignée (5km)
-  Aire d'étude immédiate
-  Frayère





MEUBLES - LOGIAL

Zonage d'inventaire et autres zonages du patrimoine naturel

Extension d'un magasin de vente Meubles Logial, Baymeubles à Valréas (84)

- Aire d'étude éloignée (5km)
- Aire d'étude immédiate

Plan d'Action National

- Zone de reproduction du Gypaète barbu
- Zone de présence du Gypaète barbu

Zonage du patrimoine naturel

- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF de type II

4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 à 10 km alentours.

Cf. carte présentée à la page **Erreur ! Signet non défini.**

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt

Points de vigilance / Commentaires

Aucun corridor ou réservoir biologique ne se trouvent dans l'aire d'étude immédiate et éloignée. Le projet n'aura donc pas de conséquence sur la continuité écologique du secteur.

5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

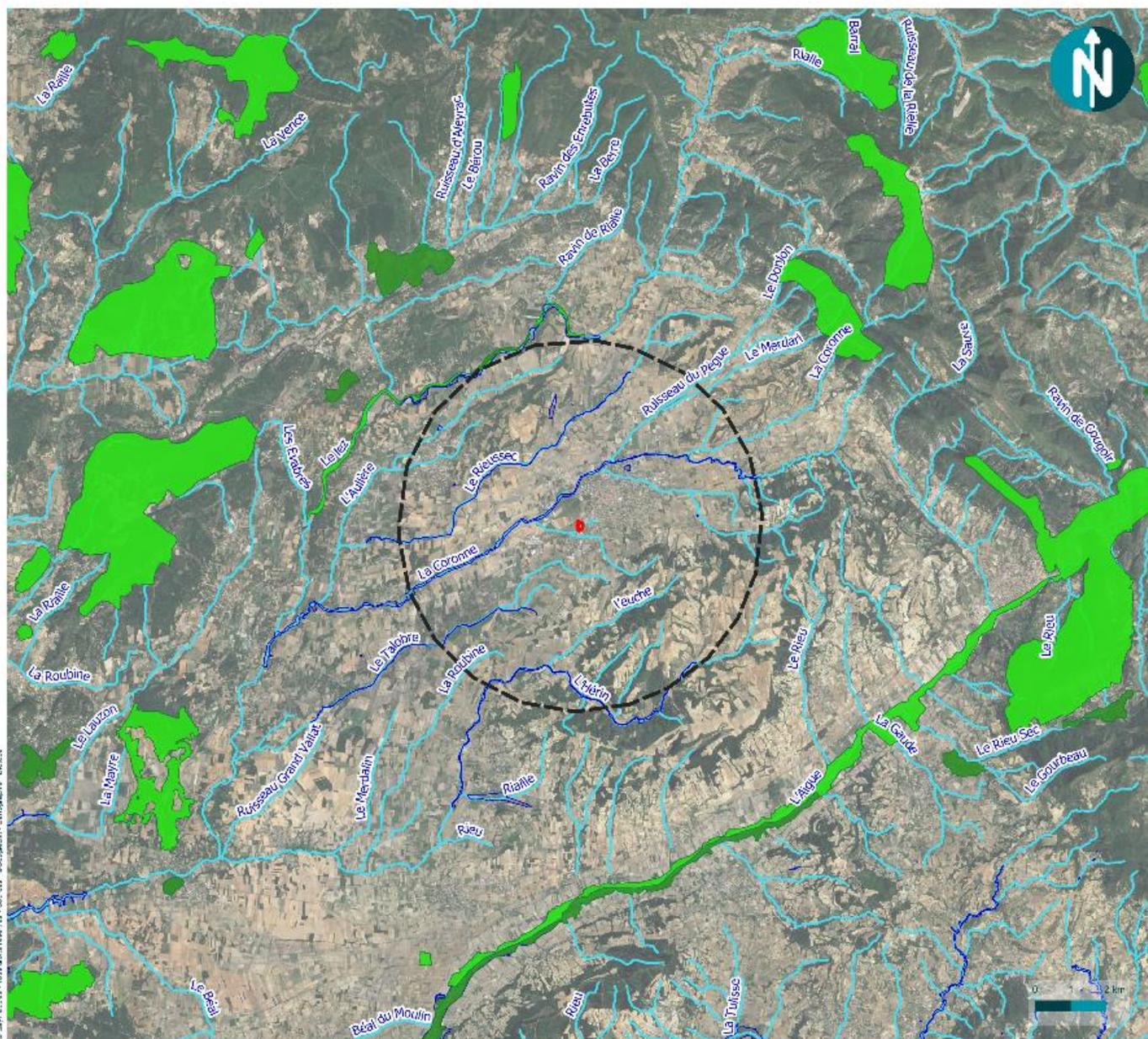
Cf. carte présentée à la page **Erreur ! Signet non défini.**

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?			OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation	
Zone humide « La démonte »	CEN PACA	3,4 km à l'est	
Zone humide « Le lac »	CEN PACA	1,9 km au nord-est	
Zone humide « Etang de pêche St-Martin »	CEN PACA	4,6 km au nord-ouest	
Zone humide « La Cheynette »	CEN PACA	2,9 km au nord	
Zone humide « Mare de la ferme de l'étang »	CEN PACA	3,2 km au nord	
Zone humide « L'Hérein »	CEN PACA	3,9 km au sud	
Cours d'eau « Le Talobre	CEN PACA	1,7 km au sud-ouest	
Cours d'eau « La Couronne »	CEN PACA	0,7 km au nord-ouest	
Zone humide « Le Garrigon »	CEN PACA	3,6 km à l'ouest	
Grand Vallat de Saint-Pierre	CARTHAGE (PACA)	1,5 km au nord-est	
Cours d'eau « Le Lez »	CEN PACA	4,9 km au nord-ouest	
Cours d'eau « La courbellière »	CARTHAGE (PACA)	4,4 km au nord-ouest	

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		OUI / NON
Cours d'eau « La Raille de Saint-Vincent »	CARTHAGE (PACA)	L'emprise du projet recoupe le cours d'eau.
Cours d'eau « La Roubine »	CARTHAGE (PACA)	4 km au sud-ouest
Cours d'eau « L'Aullière »	CARTHAGE (PACA)	3,8 km au nord-ouest
Cours d'eau « Le Rieussec »	CARTHAGE (PACA)	2 km au nord-ouest
Cours d'eau « L'Euclie »	CARTHAGE (PACA)	2,5 km au sud-est
Cours d'eau « L'Hérin »	CARTHAGE (PACA)	3,9 km au sud
Ravin de Barri	CARTHAGE (PACA)	3,8 km au sud-est
Ravin de la Boissière	CARTHAGE (PACA)	4,5 km à l'est
Ravin de Saint-Pierre	CARTHAGE (PACA)	4,7 km à l'est
Ravin des Saffres	CARTHAGE (PACA)	3,3 km à l'est
Ravin du Verdon	CARTHAGE (PACA)	2,4 km au sud-est
Ruisseau du « Pègue »	CARTHAGE (PACA)	2 km au nord-est
Ruisseau « Petit Talobre »	CARTHAGE (PACA)	0,9 km au sud-ouest
Ravin du saule	CARTHAGE (PACA)	4,8 km au sud

Points de vigilance / Commentaires

Un grand nombre de cours d'eau et de zones humides se trouvent dans l'aire d'étude éloignée (5km), appartenant au bassin versant de la Durance. Un bras du cours d'eau « La Raille de Saint-Vincent » se trouve dans l'aire d'étude rapprochée et va subir des modifications durant les travaux (déplacement du cours d'eau). Il est donc à considérer dans le projet



MEUBLES - LOGIAL

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Extension d'un magasin de vente Meubles Logial,
Baymeubles à Valréas (84)

- Aire d'étude éloignée (5km)
- Aire d'étude immédiate
- Réservoir de biodiversité**
 - Boisé
 - Ouvert
- Trame bleue**
 - Cours d'eau
 - Zone humides et plans d'eau



6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés
--	---	--

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

 <p>Terrain en friche La majorité de l'emprise du projet se trouve sur une parcelle anciennement cultivée. Elle est actuellement occupée par un cortège de végétation subnitrophile (vergerette, bitumineuse, cardère sauvage), témoin de perturbations antérieures (intrants chimiques, labourage). Cet habitat présente peu d'intérêt sur l'aspect floristique.</p>	 <p>Peuplement de canne de Provence Face à la forêt riveraine et au sud de l'emprise du projet, se trouve un peuplement de canne. N'étant désormais plus considéré comme une espèce exotique envahissante (espèce naturalisée), la canne de Provence est néanmoins indicatrice d'un sol perturbé et sa gestion a un impact positif sur les milieux. Cet habitat ne présente pas d'intérêt sur le plan floristique.</p>
 <p>Fourrés rudérale X Phragmitaie Un remblai de terre et de sable borde le cours d'eau sur la partie est de l'étude. L'épaisseur importante du sol à cet endroit a permis le développement d'Ajonc de Provence et de ronciers (présents en milieu perturbés), mais également de roseau commun, une espèce inféodée aux milieux humides. Ce milieu ne présente pas d'intérêt sur le plan floristique, car perturbé et d'origine anthropique (remblais manuels).</p>	 <p>Forêt riveraine méditerranéenne à peuplier blanc A l'est du cours d'eau, se trouve une rangée de peupliers blancs et quelques individus de peupliers noirs et de bouleau blanc. Les forêts riveraines à peupliers sont des habitats de zones humide, et d'enjeux moyens en PACA. Ils représentent donc un intérêt du point de vue fonctionnel. Toutefois le milieu est peu typique et dégradé.</p>
 <p>Magasin + Parking Cet habitat d'origine anthropique est composé d'un bâtiment et d'un parking goudronné. Ce milieu ne présente aucun intérêt pour la flore.</p>	 <p>Herbiers amphibies Des touffes de végétation amphibie (bérulle dressée, véronique aquatique) se sont développées au fond du cours d'eau, ainsi qu'un cortège d'espèces rudérales (piptathère faux millet, plantain lancéolé). Ce milieu étant souvent perturbé (afflux d'eau lors des crues, sol glissant), il demeure primaire et peu intéressant d'un point de vue de la diversité floristique.</p>

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : <input type="checkbox"/> Amphibiens <input type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Forêt riveraine méditerranéenne à peuplier	Moyen / Fort / Très fort	Natura 2000
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
<p>Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>) : L'espèce se rencontre en milieu de ripisylves ou les boisements dont les strates inférieures conservent suffisamment d'humidité pendant la période de nidification.</p> <p>Un individu a été contacté au sein de la roselière (faible surface), elle est potentiellement présente en période de reproduction sur cet habitat.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Cisticole des jonc (<i>Cisticola juncidis</i>) : l'espèce affectionne les milieux ouverts riches en herbacées.</p> <p>Un individu a été contacté au sein de l'aire d'étude. La friche de l'aire d'étude est favorable à la reproduction de l'espèce.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) : Espèce commune dans la région affectionnant les mosaïques de boisements et milieux ouverts.</p> <p>Plusieurs individus ont été contactés en survol de l'aire d'étude. Les haies de cyprès au sud de l'aire d'étude sont favorables à la reproduction de l'espèce. La friche de l'aire d'étude est favorable en alimentation pour l'espèce.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>) : l'espèce affectionne les milieux ouverts de type lande basse avec des zones herbacées.</p> <p>Une soixantaine d'individus ont été observées en alimentation dans les champs à proximité de l'aire d'étude. L'espèce est potentiellement présente en alimentation au sein de l'aire d'étude en période de reproduction.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Bruant proyer (<i>Emberiza calandra</i>) : Espèce fréquentant une large gamme de milieux ouverts présentant des buissons pour nicher.</p> <p>Une centaine d'individus ont été contactés au sein de l'aire d'étude et à proximité. L'espèce est potentiellement présente en période de reproduction au sein de l'aire d'étude.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>) : Espèce typiquement méditerranéenne, elle n'est présente que dans le tiers sud de la France. Une large gamme d'habitats est utilisée pour la nidification (garrigue, jardins, boisements clairs, bocages...) où l'espèce recherche la strate buissonnante dense.</p> <p>Un individu a été contacté sur les berges du ruisseau. L'espèce est potentiellement nicheuse au sein de l'aire d'étude.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?		OUI / NON
<p>Corneille noire (<i>Corvus corone</i>) : Espèce non protégée qui voit ses populations décliner dans la région. L'espèce se reproduit en milieux boisés et s'alimente dans tous type d'habitats.</p> <p>Une dizaine d'individus ont été contactés en survol de l'aire d'étude. Les zones de friches de l'aire d'étude sont favorables à l'alimentation de l'espèce. En revanche, les habitats ne sont pas favorables à sa reproduction.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) : Espèce steppique et sédentaire en PACA, elle recherche les milieux ouverts riche en invertébrés. Elle subit un fort déclin sur l'ensemble de l'Europe et notamment en France.</p> <p>Plusieurs dizaines d'individus ont été observés en alimentation dans les champs voisins de l'aire d'étude. L'espèce est potentiellement présente en reproduction au sein de l'aire d'étude.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) : Espèce se reproduisant uniquement au sein de milieux humides.</p> <p>Un individu a été contacté au sein de la roselière de l'aire d'étude. L'espèce est soupçonnée uniquement en halte migratoire sur l'aire d'étude.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ?	OUI / NON
--	-----------

Les zones humides identifiées sur le site qui nécessitent une étude de leurs fonctions sont listées dans le tableau ci-après.

Zones humides	Fonctions hydrologiques importantes pressenties	Fonctions biogéochimiques importantes pressenties	Fonctions biologiques importantes pressenties
Forêt riveraine méditerranéenne à peuplier blanc	Oui / Non	Oui / Non	Oui / Non

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON
---	-----------

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : <input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Pavot douteux (<i>Papaver dubium</i>) : Espèce messicole présente en Friches et milieux agricoles. L'espèce est présente au sein de a commune.	Faible/ Fort / Très fort	Protégée régionale
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Oiseaux		
Deux espèces de fringillidés : Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>), Serin cini (<i>Serinus serinus</i>) : Espèces communes	Moyen à Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

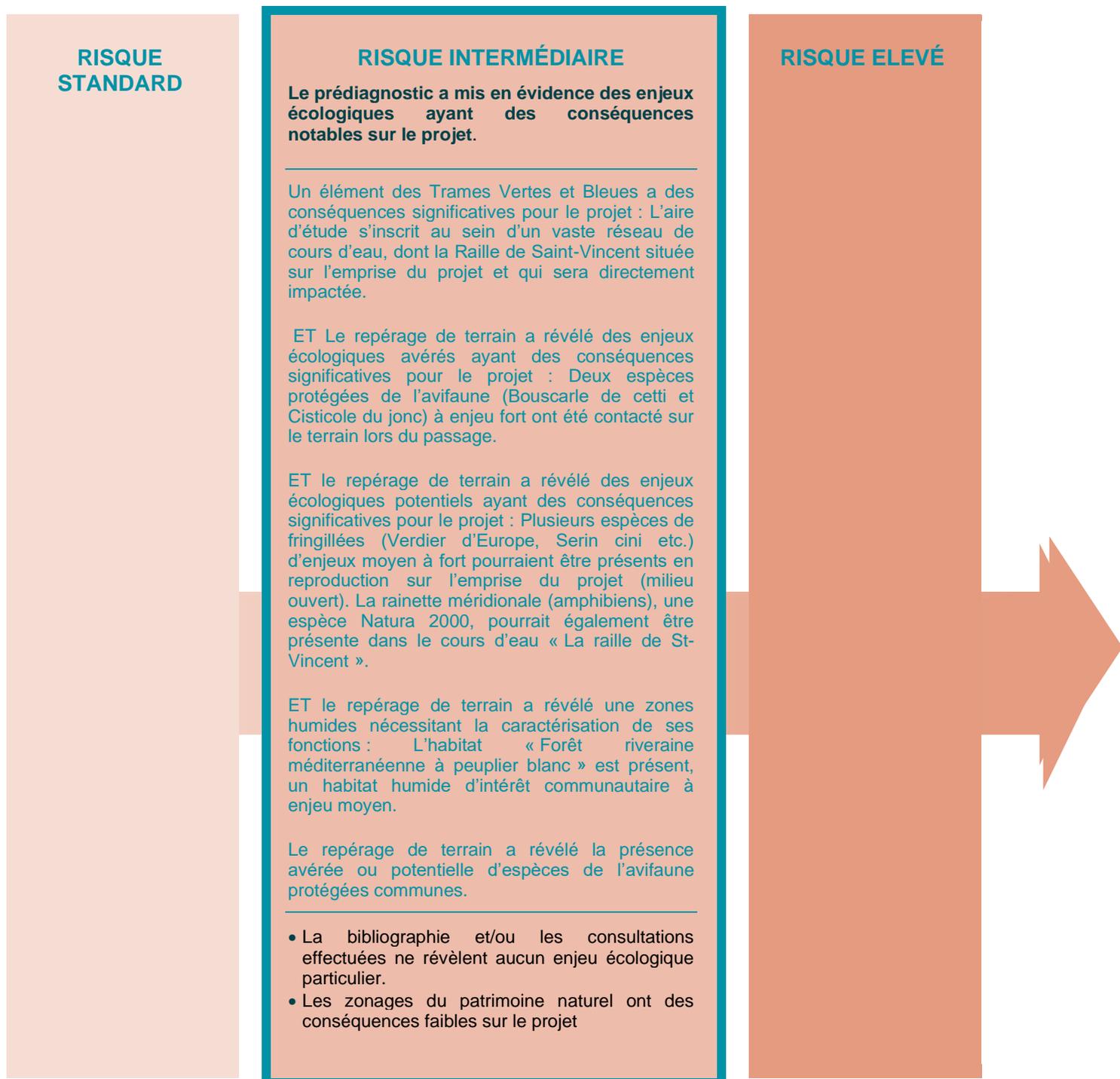
D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON	
<p>dans la région affectionnant les mosaïques de boisements et milieux ouverts. Toutes ces espèces sont citées nicheuses sur la commune (2021, LPO PACA).</p> <p>Les habitats présents au sein de l'aire d'étude sont favorables à l'alimentation de ces espèces. Les haies de cyprès à proximité de l'aire d'étude sont favorables à leur reproduction.</p>		
<p>Rosignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i>) : Migrateur et estivant nicheur, le Rosignol philomèle est un hôte remarqué des milieux boisés ou arbustifs (taillis, sous-bois, garrigues, maquis).</p> <p>L'espèce est présente dans la commune en reproduction (2021, LPO PACA). L'espèce est potentiellement présente en reproduction au niveau de la roselière.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) : Sédentaire, ce petit rapace recherche des cavités pour nicher (falaise, arbres, bâtiments...) et des milieux ouverts et semi-ouverts pour l'alimentation. L'espèce est en déclin aux niveaux européen et national</p> <p>L'espèce est potentiellement présente en alimentation dans la friche de l'aire d'étude. De plus, des cavités de micromammifères (proies du faucon) ont été repérer sur l'aire d'étude.</p>	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Amphibiens		
<p>Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>) : Ubiquiste, cette espèce se reproduit dans les eaux calmes (ruisseau, mares, bras morts de rivières, etc.).</p> <p>L'espèce est potentiellement présente au sein du ruisseaux de l'aire d'étude.</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>) : Les sites de reproduction sont des points d'eau peu profonds, ensoleillés, sans prédateurs de têtards tels que des insectes aquatiques et des poissons. Ce sont donc des mares temporaires et des fossés peu profonds.</p> <p>L'espèce est potentiellement présente en reproduction au sein du ruisseau de l'aire d'étude.</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Reptiles		
<p>Couleuvre helvétique (<i>Natrix helvetica</i>) Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i>) : ces espèces sont inféodées aux zones de cours d'eau ou de milieux humides.</p> <p>Ces espèces sont potentiellement présentes au sein du ruisseau de l'aire d'étude.</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
<p>Cortège d'espèce de reptiles protégées communes : Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>), Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>) : espèces commune ubiquiste fréquentant les habitats naturels et/ou anthropisés.</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000 Annexe IV
Mammifères		
<p>Lapin de Garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>) : Espèce affectionnant les milieux ouverts. Elle fréquente une grande</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?		OUI / NON
variété de milieux naturels, agricoles voire artificialisés dès lors qu'elle peut creuser des terriers.		
<p>Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>) : Mammifère occupant une large mosaïque d'habitat. Il affectionne les fourrés arbustifs et les ronciers en reproduction.</p> <p>L'espèce est potentiellement présente au sein des zone de ronciers de l'aire d'étude.</p>	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège d'espèce protégée de chiroptères s'alimentant en milieux ouverts : groupe des pipistrelles, minioptère de Schreiber	Faible à Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?	OUI / NON
---	-----------

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme **INTERMEDIAIRE**. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après



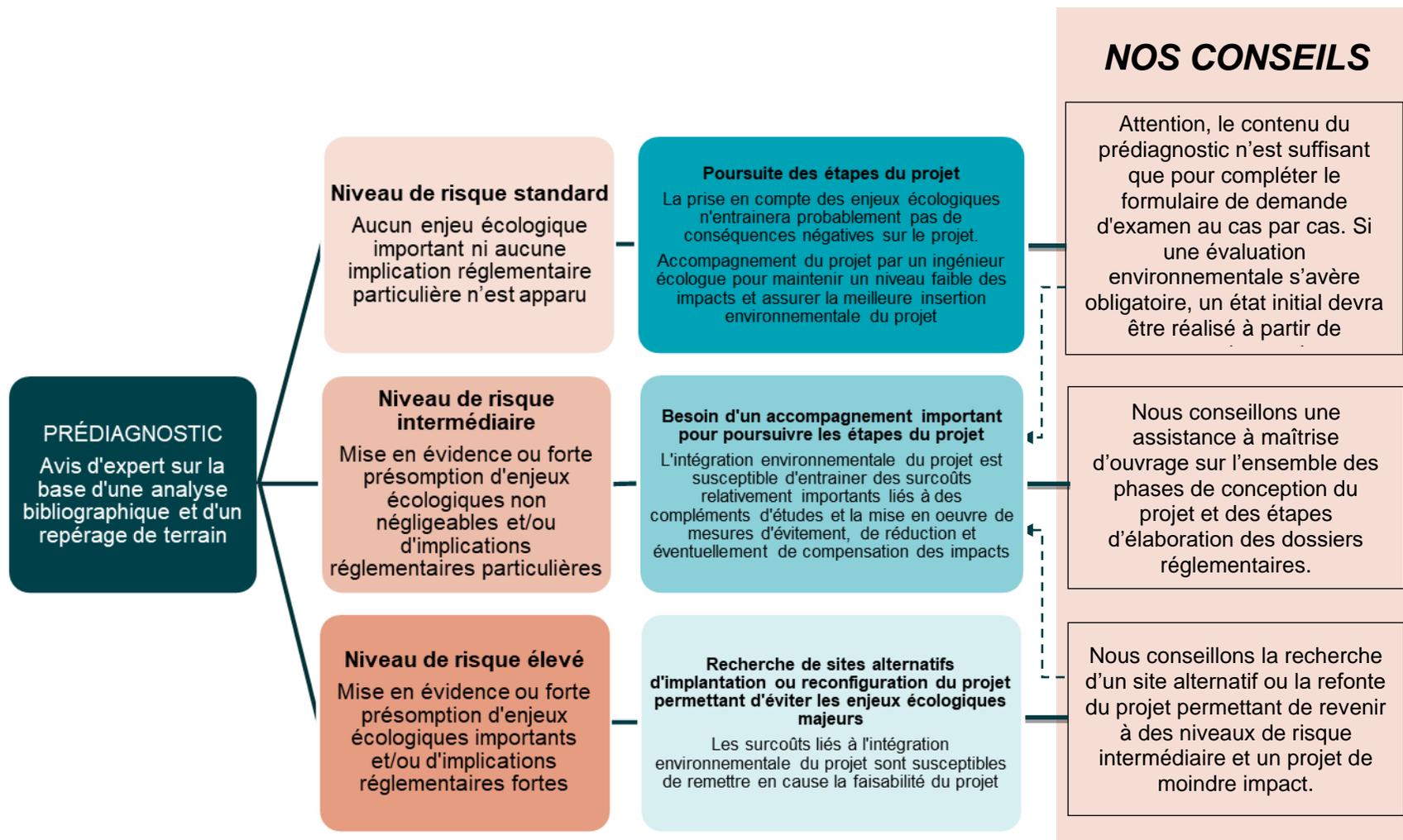
8 Bilan d'aide à la décision : Nos recommandations

Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir
		<input type="checkbox"/>	Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser
Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel
		<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques
		<input type="checkbox"/>	Diagnostic approfondi des continuités écologiques
		<input type="checkbox"/>	Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides
Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	Habitats naturels
		<input checked="" type="checkbox"/>	Flore vasculaire (1 passage Mai/Juillet)
		<input type="checkbox"/>	Mollusques
		<input type="checkbox"/>	Insectes
		<input checked="" type="checkbox"/>	Amphibiens (1 passage)
		<input checked="" type="checkbox"/>	Reptiles (1 passage)
		<input checked="" type="checkbox"/>	Oiseaux (3 passages)
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mammifères terrestres (1 passage)
Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Chiroptères <ul style="list-style-type: none"> - Passage estival juin/juillet - Pose d'enregistreurs
Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent prédiagnostic peut-il être exploité pour produire rapidement un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	Exploitation du contenu du prédiagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale ¹
		<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondi grâce aux études susmentionnées
Le prédiagnostic a-t-il révélé des opportunités liées à la biodiversité compte tenu de la nature du projet ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/>	Opportunité 1

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

9 Les étapes à déclencher après le prédiagnostic écologique

Le schéma ci-après décrit les différentes issues possibles du prédiagnostic selon le niveau de risque mis en évidence



Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine nature : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

